

Synode ordinaire de printemps de l'Église réformée vaudoise

Comptes & Gestion, bilans et perspectives pour la dernière session synodale de la législature 2019-2024

Lausanne, 17.06.2024 – **Le Synode de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) s'est réuni les 14 et 15 juin à Yverdon-les-Bains. Les Comptes et la Gestion 2023 ont été approuvés à l'unanimité par le Synode (organe délibérant) et le bilan de législature 2019-2024 a été présenté par le Conseil synodal (organe exécutif) ainsi qu'un coup de projecteur vers quatre projets spécifiques. La prospective a aussi été abordée notamment avec le calendrier de la réforme de la gouvernance à échéance 2029, ainsi que la présentation à l'Assemblée des nouvelles forces vives de l'Église.**

« *Quelle aventure humaine et spirituelle avons-nous vécue ensemble, durant cette législature !* » a prononcé Laurent Zumstein, conseiller synodal sortant, en guise d'introduction à la dernière session synodale de la législature 2019-2024. Accords, désaccords, ralliements, oppositions. Les différents temps vécus par le Synode, organe délibérant, et le Conseil synodal, organe exécutif, ont été évoqués à l'Assemblée, rappelant ainsi l'épopée aussi compliquée que motivante de construire ensemble.

Les discussions tant sur les comptes que sur la gestion ont abordé la question des missions et du lien qui rattache l'Église réformée vaudoise à la Conférence des Églises réformées romandes (CER) qui compte six Églises membres. La fréquence de restitution des informations - notamment liées aux assemblées générales de la CER - par le Conseil synodal au Synode, a demandé à être plus soutenue ainsi que l'accès aux informations.

Comptes & Gestion 2023

Comptes

Le Fonds de solidarité s'est vu allouer CHF 65'000.- comme contribution d'aide aux paroisses et il a été demandé à l'exécutif d'en définir des règles d'attribution.

En lien avec l'entrée en vigueur ultérieure des Réformes de la Gouvernance, un fonds de CHF 140'000.- a été créé pour favoriser et soutenir la mise en œuvre

de ces réformes votées par le Synode en avril dernier. Le Conseil synodal arrêtera les modalités de gestion de ce fonds.

Les débats se sont construits sur les rapports respectifs de la Commission des finances et du Conseil synodal auquel il est demandé de faire évoluer la présentation des données. Les comptes - présentant un bénéfice de CHF 636'682.- - ont été approuvés à l'unanimité par les membres du Synode.

« [Les décisions liées aux Comptes 2023](#) »

Gestion

Le point sur la gestion 2023 s'est ouvert sur le rappel de la riche diversité des parties prenantes composant l'Eglise réformée vaudoise ainsi que la déflagration causée par la démission l'an passé de trois membres de l'exécutif qui a pris soins des sortants. Un soin identique a été porté aux entrants, accueillis début septembre 2023, au sein d'un collège dont la majorité se présente à sa succession pour la législature 2024-2029. A été aussi souligné l'atmosphère franche des rencontres entre l'exécutif et la Commission de gestion permettant des discussions constructives.

Différentes décisions ont été votées en lien avec la théologie des ministères et demandant au Conseil synodal un processus d'accompagnement des candidatures ministérielles et d'animateurs et animatrices d'Eglise et la stratégie sur l'employabilité des personnes diplômées de la HET-Pro au sein de l'EERV. Des bilans chiffrés de projets sont demandés afin d'en étudier le déploiement potentiel en d'autres lieux.

Les débats se sont construits sur les rapports respectifs de la Commission de gestion et du Conseil synodal. La gestion du Conseil synodal pour l'année 2023 a été approuvée, avec remerciements, à l'unanimité par les membres du Synode.

« [Les décisions liées à la Gestion 2023](#) »

Focus sur des projets spécifiques

Trois programmes spécifiques ont fait l'objet d'un bilan intermédiaire :

- « Martin Luther King » : construire une Eglise inclusive et solidaire, notamment autour du gospel, où une place particulière est faite aux familles.
- « Open Source Church » : développer un lieu d'Eglise, sous la forme d'un réseau agile, vivant et annonçant l'Évangile sous l'angle culturel geek (jeu, imaginaire, sciences & technologies) orienté vers les personnes non-églisées.

- « Eglise inclusive » : incarner une Église ouverte et accueillante pour les personnes appartenant aux minorités de genres et offrir appui spirituel pour toute personne et pour diverses situations de vie liées aux configurations conjugales.

Un programme spécifique a fait l'objet d'un bilan final :

- « Musique d'Eglise » : estimer l'état de la musique d'Eglise et identifier ses acteurs et actrices dans l'EERV afin de mieux intégrer les parties prenantes du domaine dans la vie de l'EERV.

[Plus d'informations](#)

Bilan du programme de législature 2019-2024 : cap maintenu

Le Conseil synodal a présenté en décembre 2020 au Synode, un programme de législature dont l'organe délibérant a pris acte. Un programme dont le cap a été maintenu malgré la pandémie Covid-19 et la démission de quatre membres de l'exécutif en cours de législature. Repourvu depuis, le collège au complet a informé les membres du Synode des deux axes majeurs du programme : mission et institution.

C'est Anne Abruzzi, membre de l'exécutif depuis le début de la législature et présidente du Conseil synodal qui a porté les résultats concrets dans les domaines de la mission, de l'innovation et au niveau institutionnel.

[Plus d'informations](#)

Dans la perspective de la prochaine législature, le retour d'expériences de ce bilan dicte à l'exécutif de se tenir à des axes centraux en adéquation avec les forces à disposition.

Bilans de législature des Commissions synodales et du Bureau du Synode

Le dernier Synode d'une législature est également synonyme de rapports quinquennaux de la part des différentes Commissions. Les relations dans l'ensemble sont cordiales et constructives. Une amélioration est à apporter dans la compréhension mutuelle des rôles de la Commission de gestion et de l'exécutif ainsi que des rôles de la Commission des finances et de l'exécutif. Les spécificités et grippages occasionnels mentionnés [dans le document joint](#) sont extraits des rapports respectifs des neuf entités concernées.

Prospectives & rétrospectives

Calendrier de la réforme de la gouvernance 2024-2029

Le calendrier de mise en œuvre est présenté selon trois axes :

- la gouvernance cantonale dont l'entrée en vigueur des nouveaux règlements interviendrait au 1^{er} janvier 2026

- la théologie des ministères dont le vote des propositions de modifications réglementaires interviendrait au Synode de juin 2026
- la réorganisation ecclésiale dont la validation finale interviendrait lors du Synode de novembre 2028.

L'entrée en vigueur des nouveaux règlements est planifiée au printemps 2029

Ce calendrier est élaboré dans la perspective de maintenir la dynamique du [vote des pierres angulaires](#) en avril dernier et de progresser rapidement - mais sans précipitation - en concertation constructive et coordonnée. Chaque pierre conditionne la suivante.

Voir « [le calendrier exhaustif](#) »

Les forces vives de l'Eglise

Présentation de toutes celles et ceux qui vivront une consécration, une agrégation ou un accueil à la cathédrale, lors du culte synodal du 7 septembre 2024 à 16h à la cathédrale. Ce sont ainsi 8 femmes et 6 hommes : 5 pasteurs et pasteuses, 6 diacres, 3 animateurs et animatrice d'Eglise à qui il est souhaité la bienvenue en Eglise réformée vaudoise, au service de la population vaudoise.

Un temps a également été pris afin de prendre congé des personnes ayant participé à la législature 2019-2024 qui terminent leur fonction. Occasion est donnée de remercier pour leur engagement les membres du Synode, les membres du Bureau du Synode et les membres du Conseil synodal sortant. À deux membres du Synode ayant siégé durant sept législatures et comptabilisant à eux deux 60 ans de fonction, un salut spécial a été adressé. Enfin, une vive gratitude et reconnaissance s'est exprimée à l'endroit de la présidente du Synode, Sylvie Arnaud qui a occupé la fonction durant deux législatures, de 2014 à 2024.

Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) - cathédrale - information

Synode de l'EERS de juin 2024

Le Conseil synodal a relaté le point débattu - lors du Synode de l'EERS à la mi-juin - concernant le rapport sur le projet d'enquête sur les abus sexuels en Suisse, en parallèle [au plan de protection](#) existant depuis plusieurs années au niveau vaudois.

[Plus d'informations](#)

Cathédrale

La question de l'utilisation de la cathédrale et du processus de programmation culturelle et culturelle a été abordée soulignant qu'une actualisation des règles en la matière a été faite par le Conseil d'Etat qui, avec la Ville de Lausanne, en est propriétaire.

Le choix des spectacles qui se déroulent à la cathédrale se fait par une

commission mixte présidée par l'Etat et regroupant une douzaine de personnes des milieux culturels - culturels - techniques, trois membres de l'EERV ainsi que l'organiste de la cathédrale.

La règle présidant à tout événement dans la cathédrale est rappelée : le respect de l'esprit des lieux. Une règle relayée auprès des parties prenantes appelées à se produire à la cathédrale.

En termes de répartition des compétences, la commission mixte statue sur la dimension culturelle et le Conseil synodal statue sur la dimension cultuelle.

Organisation de l'information des Eglises romandes

L'assemblée générale de la Conférence des Eglises réformées romandes (CER) a demandé de réfléchir à une nouvelle organisation de l'information qui serait commune aux six Eglises romandes qui en sont membres. A cet effet une recherche de mutualisation, d'optimisation de diffusion et de rayonnement efficient est en cours. L'entité stratégique composée des présidences des exécutifs des six Eglises membres émettra un rapport permettant ensuite aux assemblées parlementaires concernées de débattre et de prendre des décisions.

Contact médias

Anne Abruzzi, présidente du Conseil synodal,

anne.abruzzo@eerv.ch, 079 383 78 00

Carole Delamuraz, responsable Office information et

communication, carole.delamuraz@eerv.ch, 079 212 50 04